

EDITORIAL

LE RENOUVEAU DES REGISTRES D'ACTION ET DES ALLIANCES DANS L'ESPACE DES MOUVEMENTS SOCIAUX : L'EXPERIENCE DES SYNDICATS ARGENTINS ET BELGES

Nouria OUALI¹

L'espace des mouvements sociaux est un concept qui désigne « *l'univers de pratique et de sens, relativement autonome à l'intérieur du monde social, et au sein duquel les mobilisations protestataires sont unies par des relations d'interdépendance.* » (Mathieu, 2007, 135). Comment, cet espace composite par nature, pense-t-il sa clôture ou son ouverture, ses registres d'action et ses alliances pour transformer la société ?

En Belgique, l'État social a contribué au développement du mouvement social tout au long du XXe siècle sur le principe de la « liberté subventionnée » (Pasture, 2014), facilitant ainsi son institutionnalisation et, inévitablement, sa dépolitisation du moins partielle. Mouvement social, qui a cependant dans une certaine limite, montré sa capacité à se transformer et à se renouveler lors des crises économiques, politiques, sociales et culturelles. Face à la montée en puissance du néolibéralisme dès les années 1980 et à son offensive frontale contre l'État social et contre le modèle de concertation sociale après la crise financière de 2008, les organisations sociales reconnues, dont les structures syndicales, ont été contraintes d'interroger leurs modes d'action et leurs alliances afin de créer le rapport de force indispensable à la réalisation de leur projet primordial : l'égalité réelle et la justice sociale.

Ce débat est crucial d'autant que, depuis une quarantaine d'années, cet espace des mouvements sociaux s'est diversifié avec de nouveaux groupes sociaux et de nouvelles revendications sociales (pauvres, chômeurs, minorités racisées et sexuelles, etc.) dont les motivations ont trop souvent été réduites à des luttes catégorielles et identitaires (Mathieu, 2007) qui les délégitiment aux yeux des organisations hégémoniques.

Ce qui est pourtant au centre de ces mobilisations hors des cadres institutionnalisés, c'est à la fois une critique et une posture : la critique renvoie précisément aux limites voire à la position jugée trop timorée des organisations reconnues quant aux réalités multiples des situations et des processus inégalitaires que les groupes mobilisés veulent rendre visibles et mieux défendre (femmes, exclus, chômeurs, minorités racisées). La posture, quant à elle, exprime non seulement un besoin de reconnaissance des questions sociales soulevées, mais surtout la volonté des populations d'être des sujets politiques collectifs et d'affirmer une puissance

¹ Centre METICES – Université Libre de Bruxelles.

d'agir, en particulier chez les jeunes (Guégen, 2016). Celle-ci s'est exprimée partout sur la planète singulièrement ces 20 dernières années : de l'altermondialisation d'ATTAC (1998) aux révoltes des *Printemps arabes* (2011) tunisiens et égyptiens, des contestataires Newyorkais d'Occupy Wall Street (2011) aux Indignés de Madrid (2011), des militants parisiens de *Nuits debout* (2016) aux *Acteurs des Temps Présents* (2013), *Tout Autre Chose* (2014) et *Hart Boven Hard* (Le cœur pas la rigueur) (2014) en Belgique (Govaert, 2015), etc. Ces mouvements sont nés, d'une part, de l'insatisfaction résultant des approches conventionnelles des organisations syndicales ou associatives institutionnalisées et de leurs modes d'action, et, d'autre part, de la nécessité de rassembler les forces pour mieux contrer un néolibéralisme triomphant et ses effets délétères sur les populations.

Pour sortir du statu quo, les initiateurs de ces nouveaux mouvements posent deux questions majeures aux militantes et aux militants des organisations reconnues : la première est comment sortir de l'opposition disqualifiante, particulier/universel, et son corolaire, légitimité/illégitimité des luttes qui, pour le coup, divisent les mouvements sociaux ? La seconde est de savoir comment répondre à l'exigence d'agentivité des groupes dominés et organiser la convergence des luttes que certains appellent de leurs vœux ?

Si les expériences sensibles à partir desquelles les militantes et les militants fondent leur perception du monde et leur engagement politique au sens large, il s'agit moins d'une lutte identitaire qui voudrait fragmenter le mouvement social « traditionnel » que la volonté de faire émerger de nouveaux sujets politiques et faire exister (et reconnaître) la pluralité des points de vue² sur la question sociale. Cette opposition du particulier et de l'universel (« l'universel particulier » diraient certaines féministes), contribue à marginaliser voire à dénier l'expérience des dominés qui disposent d'un « privilège épistémique », autrement dit, une position singulière pour observer les processus de domination de sexe, de classe et/ou de race³.

Françoise Collin, très critique à l'égard de la posture universaliste, considérait que l'action politique des féministes devait impérativement reposer sur la diversité et la pratique du dialogue pluriel :

« L'universalisme abstrait dénie les différences mais l'universalisme concret tient compte et reconnaît, et en même temps accueille dans un monde commun les différences. La notion du monde commun de Arendt, ce n'est pas le monde « des mêmes », mais il assume les différences

² Les féministes du positionnement qui ont formalisé la *Standpoint theory* (Hartsock, 1983 et Harding, 2003) reconnaissent l'expérience singulière comme savoir légitime, articulent étroitement l'engagement politique et l'enjeu épistémologique, et pensent l'enjeu des alliances avec les féministes à la marge (les féministes Africaines-américaines). L'espace démocratique est précisément considéré comme l'espace de la pluralité des points de vue. Sur les enjeux épistémologiques, théoriques et politiques voyez Flores Espinola, 2012 et Bracke, Puig de la Bellacasa, 2013.

³ Pour une analyse intersectionnelle des mouvements sociaux (féministes et syndicaux), voyez l'article de Rousseau (2009) dans le contexte de la Bolivie.

sans les identifier, sans les figer. Tant qu'on se parle, tant qu'il y a dialogue, il y a l'accueil du même et de l'autre. Il ne s'agit pas d'aboutir à l'UN, à l'uniforme, mais c'est que la vie même de l'être ensemble se tient dans ce commun « dialogal » qui n'aboutit ni à la multiplication des différends, ni à l'unification neutre de tous selon le même modèle. Ce qui lie, ce n'est pas l'UN, c'est aussi ce qui diffère. Le monde commun c'est le monde des différends. » (Collin, 2011)

Cette approche implique de questionner en permanence les rapports de pouvoir qui se reproduisent au sein des mouvements d'émancipation (y compris au sein des groupes sociaux subalternes) et de créer les conditions de possibilité de formation d'alliances et de coalitions inédites⁴ à l'échelle locale et transnationale, notamment pensées dans le mouvement féministe (Bacchetta, 2010).

Le dialogue proposé dans ce numéro entre l'Argentine et la Belgique est particulièrement instructif à cet égard à travers la mise en relief des conditions d'émergence de nouveaux registres d'actions et d'alliances des organisations syndicales dans leurs contextes situés. Elles font l'objet des trois articles liminaires de ce numéro du TEF. Les deux premiers articles portent un regard, d'une part, sur la revitalisation du syndicalisme de base en Argentine qui s'est développé dans le contexte de la nouvelle gouvernance kirchnérienne (2003-2015) et, d'autre part, sur les nouveaux registres d'action développés par de jeunes militants et militantes formés dans les mouvements sociaux argentins très critiques à l'égard des dirigeants syndicaux des organisations reconnues.

Fernandez, Delfini et Dobrusin rappellent d'abord le contexte qui a conduit à la crise économique sans précédent de l'Argentine et les effets pernicieux de la politique néolibérale des années 1990 sur le taux de chômage, les conditions de travail et d'emploi, et sur la négociation collective. Le *Plan de convertibilité* (reposant sur la dévaluation de la monnaie) du président Kirchner relance la croissance économique et l'emploi et, fidèle à l'idéologie péroniste, soutient la négociation collective et les centrales syndicales au détriment de la négociation d'entreprise. Les auteurs s'interrogent sur les ruptures et les continuités du répertoire d'action du mouvement ouvrier argentin pour juger du caractère durable du processus de « revitalisation » du mouvement syndical à travers le cas de deux centrales syndicales : la *Confederación General del Trabajo* et la *Central de Trabajadores de la Argentina*. L'article tente de répondre à deux interrogations : les leaders syndicaux de ces centrales ont-ils développé de nouvelles stratégies et modes d'action ? Quelles alliances ont été établies avec les acteurs d'autres mouvements sociaux non reconnus ? L'article décrit de manière détaillée le processus de la négociation collective instauré sous le gouvernement Kirchner et les conflits internes qui ont conduit à la restructuration des centrales syndicales dans un contexte de fortes tensions sociales à l'échelle de l'entreprise. Ces conflits locaux ont amplifié les critiques à l'égard des centrales quant au manque de démocratie interne, et à l'inadaptation des

⁴ Comme celle expérimentée, par exemple, en Turquie entre une organisation LGBTQ et une association Jeunesse Musulmane Anti-capitaliste (Bilge, 2015).

structures et des modes d'action aux réalités de terrain. Ces différends suscitent la relance des Commissions internes ou de sections autonomes voire la création de nouvelles organisations syndicales comme dans le secteur du transport urbain, alimentaire ou celui de la presse. Ces commissions ont ainsi renforcé la capacité d'action des bases syndicales rajeunies par l'entrée massive des jeunes sur le marché du travail. Dans certains secteurs, des jeunes travailleurs précaires, non reconnus par les syndicats officiels mais très impliqués dans les luttes politiques et sociales, ont organisé des mobilisations hors des structures syndicales officielles en s'inspirant des modes d'action d'autres mouvements sociaux, ce qui a revitalisé la mobilisation des travailleurs et de l'action syndicale sur le lieu du travail.

Drolas, Duhalde & Picchetti viennent compléter l'article précédent en mettant la focale sur ce syndicalisme de base particulièrement combattu à l'époque de la dictature civile et militaire (1976-1983). Cette forme de syndicalisme revient en force à partir de 2003 avec la création des Commissions internes dans les entreprises privées et publiques, composées de délégués élus au suffrage direct. L'objectif de ces délégués est de récupérer les droits du travail abrogés lors de la période néolibérale des années 90 : leur posture à la fois offensive à l'égard des employeurs et critique à l'égard des dirigeants des centrales redonne vie aux conflits du travail en s'appuyant sur des modes et des stratégies d'action innovantes. En amorce, les auteurs restituent l'évolution historique du syndicalisme de base depuis les années 1930 et son développement important grâce au soutien du régime péroniste entre la seconde guerre mondiale et le coup d'Etat civil et militaire de 1976 qui l'affaiblira considérablement. Ensuite, les auteurs décrivent avec force de détails les apports et les limites du syndicalisme de base à partir de deux mobilisations ouvrières : celle des travailleurs du métro de Buenos Aires en 2004 et celle des salariés d'un des grands hôpitaux publics du pays en 2005. Ces deux luttes révèlent les acquis tangibles du syndicalisme de base : la reconquête significative des droits individuels et collectifs des travailleurs, l'autonomie relative acquise vis-à-vis des directions des centrales syndicales qui restent économiquement dépendantes de l'État, et le renforcement des alliances avec des entités politiques et sociales existant en dehors de l'espace du travail. La proximité des délégués vis-à-vis des travailleurs et la remobilisation des modes d'action hérités du début du XXe siècle ont entraîné une croissance significative du nombre d'affiliés qui a, elle-même, renforcé le poids de ces commissions dans la négociation d'entreprise.

L'article de Ventrici, Montes Cató, Clette, Jamar et Martínez aborde la dimension des alliances que les organisations syndicales ont établies avec les mouvements sociaux pour contrer les politiques néolibérales imposées en Argentine, dans les années 1990, et en Belgique, après la crise de 2008. L'article analyse les nouvelles formes de mobilisation en Argentine et en Belgique où le monde du travail fait face, à des degrés divers, à l'affaiblissement des modes de régulation collectives du salariat. Le syndicalisme dans ces deux pays présente des similitudes en termes de taux d'affiliation élevés, de fortes traditions politiques et de capacités de mobilisation et de négociation. Les politiques néolibérales plus radicales en Argentine ont fragilisé les formations syndicales et entamé des réformes du système de protections sociales qui ont suscité de nouvelles formes de mobilisations populaires. Les auteurs examinent ensuite, dans une perspective historique, les expériences de résistances et les nouvelles

formes d'organisation que les politiques d'austérité ont suscitées dans les contextes spécifiques, puis les stratégies des organisations syndicales dans leurs liens avec les mouvements sociaux. En Argentine, les auteurs distinguent deux modèles de syndicalismes : le syndicalisme traditionnel et institutionnalisé de la *Confederación General del Trabajo* (CGT) qui adopte une orientation gestionnaire et promeut une culture de la négociation et une activité de services. Et le syndicalisme "autonome" porté par la *Central de Trabajadores de la Argentina* (CTA) qui se déploie dans les commissions internes avec des militants mobilisés sur des questions sociales plus larges que l'emploi. En Belgique, cette dualisation syndicale ne s'est pas opérée, les syndicats restent un acteur central des nouveaux « mouvements citoyens » : *Acteurs des Temps Présents* fut même initié par la centrale Métallos alors que *Tout Autre Chose* et *Hart Boven Hard* ont cherché à fédérer les associations de l'éducation populaire et de la lutte contre la précarité avec la présence des acteurs du secteur culturel et syndicaux. Ces mouvements se différencient par l'ancrage de leurs actions (travail dans et hors de l'entreprise ou la ville, les quartiers, les territoires de l'autre) et les publics qu'ils mobilisent (artistes, agriculteurs, universitaires, syndicalistes). En conclusion, l'article souligne le processus de délégitimation des organisations syndicales dans leur rôle de contre-pouvoir dans l'entreprise et dans les systèmes de concertation sociale auquel elles sont confrontées dans les deux pays. Quant à la convergence des luttes, l'article observe que les engagements militants pluriels dominent et que la stratégie d'alliances contribue à leur renforcement mutuel mais selon des processus inverses : en Argentine, le mouvement social a servi au renouvellement de l'action syndicale et du répertoire de l'action syndicale en remobilisant les modes participatifs et autogestionnaires. En Belgique, les grandes organisations syndicales représentatives adoptent un rapport ambivalent à l'égard des mouvements citoyens qui se déploient en parallèle, mais dans lesquels elles restent présentes.

Les politiques néolibérales n'ont pas seulement remis en cause le droit du travail, les collectifs de travail et la négociation collective, mais elles ont également profondément transformé l'organisation du travail et détérioré les conditions de travail et d'emploi abondamment analysés par les sociologues du travail. C'est précisément à l'examen de ces bouleversements que les trois articles de la seconde partie de ce numéro du TEF se consacrent. Ils examinent, en effet, trois processus-clés de la transformation des mondes du travail contemporains : la digitalisation du travail (dans les secteurs de la préparation de commande, la livraison à la demande et la gestion de dossiers administratifs ou bancaires), la flexibilisation de l'emploi par le recours aux temps partiels et aux emplois atypiques (ici, dans le commerce et les maisons de repos), et l'individualisation et l'autonomisation du travail (dans le secteur de la recherche universitaire).

L'article de Trionfetti, Bingen, Martinez, Vanroelen, De Moortel, Gevaert et Van Aerden présente les résultats d'une recherche qualitative et quantitative sur le bien-être des travailleurs de secteurs confrontés à l'usage des technologies digitales. L'analyse qualitative examine les risques professionnels, réels et potentiels, sur base de l'évolution de différents types d'activités (qualification et nature du travail) et de leurs spécificités communes en matière de gestion du temps et des espaces de travail. Les auteurs cherchent à saisir la

manière dont l'outil numérique comme « dispositif gestionnaire » transforme l'organisation, les contenus et les conditions de travail, mais aussi les effets que ces dispositifs numériques sont susceptibles de produire sur les rapports sociaux au travail ? L'article présente les résultats dans les trois activités professionnelles observées : la préparation des commandes en entrepôt logistique, la livraison à la demande et la gestion de dossiers administratifs ou bancaires soumise à des formes particulières d'organisation du travail du point de vue du temps et des espaces de travail (*New Ways of Working*). Les impacts de l'outil numérique se marquent à trois niveaux : l'intensification du travail, le brouillage des frontières entre vie privée et vie professionnelle, et l'affaiblissement des relations sociales au travail. Les conditions de travail sont affectées par la réduction de l'autonomie des salariés, des temps de pause, l'imprévisibilité des horaires, la disponibilité accrue, la perte d'espaces d'échanges entre collègues et les risques accrus d'accidents de la route. En outre, le numérique accroît des formes variées de contrôle et de surveillance des salariés, quelle que soit l'activité opérée, associée à une absence de transparence sur le type de données recueillies (mesure des frappes sur les claviers, temps de déconnexion pendant les heures de travail). Enfin, l'analyse quantitative des données belges et européennes issues de l'enquête européenne sur les conditions de travail observe la flexibilisation croissante des emplois de ces secteurs, la perte d'autonomie en lien avec cette flexibilité et la faible qualité de l'emploi et du niveau de bien-être des travailleurs indépendants qui accentue leur vulnérabilité.

L'article de Hausmann et Viseur examine les conditions de travail sous l'angle de l'emploi à temps partiel dans les secteurs très féminisés des maisons de repos et du commerce. Ces conditions ont été comparées au secteur bancaire où la norme, selon les données de l'ONSS, est l'emploi à temps plein. L'examen de l'enquête quantitative exploratoire réalisée en Belgique mobilise l'Analyse en Correspondances Multiples (ACM) sur les conditions d'accès à l'emploi à temps partiel. Les auteurs soulignent que, dans ces secteurs, le temps partiel résulte tout autant des contraintes liées à l'organisation du travail que celles résultant de l'arbitrage vie professionnelle/vie privée. Ainsi, dans les maisons de repos et le commerce, le temps partiel apparaît comme un instrument de gestion de la flexibilité de la main d'œuvre qui intensifie le travail et sa pénibilité. Si bien que pour échapper à celle-ci, les salariées optent pour un temps partiel alors qu'elles déclarent à 44% vouloir augmenter leurs heures de travail.

Enfin, l'article de Nadia NIZEYIMANA s'intéresse aux conditions de travail des doctorants assistants et boursiers FNRS qui réalisent une thèse de doctorat à l'Université Libre de Bruxelles. Les données qualitatives ont été récoltées entre 2018 et 2019 dans le cadre de la réalisation de son mémoire de master en sciences du travail qui postulait une souffrance au travail des doctorants et doctorantes. La première partie présente l'état de l'art sur les risques psychosociaux des salariés dans le monde scientifique et académique. Ensuite, l'auteure décrit les statuts particuliers des assistants et des doctorants boursiers ainsi que leurs conditions de travail et d'emploi qui y sont associées. La troisième partie analyse le parcours doctoral des treize personnes interviewées issues de trois disciplines : la médecine, les sciences biomédicales et pharmaceutiques ; les sciences ; la philosophie et les sciences sociales. Les résultats montrent que l'autonomie et la flexibilité, souvent perçues comme positives dans

l'organisation du travail dans le monde académique, génèrent en réalité d'énormes tensions dans le travail de ces doctorants. Par ailleurs, l'activité pédagogique des assistants, la gestion des mails dans le cadre de leur fonction d'enseignant, la pression à produire dans des revues prestigieuses afin d'améliorer le classement des universités et la gestion individuelle du temps de travail sont sources de stress et de souffrance. En outre, la relation d'encadrement avec le promoteur de thèse est parfois très mal vécue en particulier lorsque celui/celle-ci est peu présent et accompagne peu les doctorants qui sont en attente d'un encadrement soutenu. Il en résulte un sentiment d'abandon qui peut mener à l'interruption définitive du projet de thèse.

Bibliographie

- Bachetta P., 2010, « Réflexions sur les alliances féministes transnationales » in Jules Falquet, H. Hirata, D. Kergoat, B. Labari, N. Le Feuvre, F. Sow (Eds.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Presse SciencesPo, pp. 259-273.
- Bilge S., 2015, « Le blanchiment de l'intersectionnalité », *Recherches féministes*, vol. 28 (2), pp. 9-32.
- Bracke S., Puig de la Bellacasa M., 2013, « Le féminisme du positionnement. Héritages et perspectives contemporaines », *Cahiers du Genre*, 1, 54, p. 45-66.
- Collin F., 2011, « Le féminisme est une praxis et pas une théorie », Conférence donnée à l'Institut Chatelet, Paris, 19 mars. <https://www.dailymotion.com/video/xjh7ph>
- Flores Espínola A., 2012, « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du 'point de vue' », *Cahiers du Genre*, 2, 53, p. 99 à 120.
- Govaert S., 2015, « Hart boven Hard et Tout autre chose », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 17, n°2262, p. 5-51.
- Guégen H. 2016, « Debout ! La reconnaissance et la lutte », *Les Temps Modernes*, 5, n°691, pp. 93-110.
- Harding S., 2003, *The Feminist Standpoint Theory Reader. Intellectual and Political Controversies*. New York & London, Routledge
- Hartsock N., 1983, "The Feminist Standpoint" in S. Harding and M. B. Hintikka (eds), *Discovering Reality*, Holland-Boston-London, Riedel Publishing Company, pp.283-310
- Mathieu L., 2007, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, 1, 77, p. 131-151.
- Pasture P., 2014, « Le pilarisme belge : les fruits doux et amers du succès des mouvements sociaux en Belgique » in M. Pigenet, D. Tartakowsky (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte poche, pp. 229-237.
- Rousseau S., 2009, « Genre et ethnicité racialisée en Bolivie : pour une étude intersectionnelle des mouvements sociaux », *Sociologie et sociétés*, 41, 2, p. 135-160.